

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 25 mai 2017 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : Hélène Archambault, Maria Fernanda Arentsen, Krystyna Baranowski, Youssef Bezzahou, Saïd Bouthaïm, Alexandre Brassard, Aileen Clark, Gabor Csepregi, Mélanie Cwikla, Danielle de Moissac, Stéfan Delaquis, Peter Dorrington, Daniel Gagné, Michel Gagnon, Florette Giasson, Mae Keomanivong, Jouwairia Lahboub Daayf, Claudine Lupien, Moses Nyongwa, Carmen Roberge, Sylvie Rondeau, Anne Sechin, Michel Verrette, Jean Vouillon, Faïçal Zellama, Louise Ayotte-Zaretski, Stéphane Dorge, Beydi Traoré, Christine Mahé-Napastiuk, Louis St-Cyr, Donald Trudel

Absences : René Bouchard, Nicolas Bouffard, Jeff Leclerc, Marie Rosette Mikulu, Émilie Morier-Roy, Paul Morris, Christian Perron, Geneviève Roy-Wsiaki, Jean Valenti

Observateurs : Louise Hébert-Saindon, Rachelle Brière, Anne-Lise Costeux, Blandine Kapita Kama, Julie Savard, Patricia Bourrier, Diane Pineau, Darcelle Vigier, Jacqueline Avanthay Strus, Pauline Bosc, Jessica Santerre, Pierre Minkala-Ntadi, Doris Alarie, Suzanne Nicolas, Suzanne Châtelain, Dominique Philibert, quatre (4) étudiantes en sciences infirmières

Secrétaire d'assemblée : Stéphane Dorge

---

**Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

A1. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de l'ordre du jour

**SÉNAT-0517-1 PROPOSITION** : Mélanie Cwikla / Youssef Bezzahou

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 25 mai 2017 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

**Section B : PROCÈS-VERBAL**

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 avril 2017

**SÉNAT-0517-2 PROPOSITION** : Hélène Archambault / Saïd Bouthaïm

Que le procès-verbal de la réunion du 27 avril 2017 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 27 avril 2017

Peter Dorrington présente un compte rendu d'une rencontre avec l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba (OIIM) et l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Manitoba (OIIAM) tenue le 23 mai 2017 dont le recteur, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, la directrice de l'École technique et professionnelle et la chef par intérim des programmes de santé y participaient, et ce, par invitation des deux (2) Ordres. La principale question à l'ordre du jour était celle de la gouvernance (« leadership structure ») de l'École des sciences infirmières et des études de la santé (École).

Les directrices des deux (2) Ordres ont clairement indiqué que la place de l'École dans la hiérarchie de l'USB serait un facteur déterminant dans la décision de renouveler ou non les deux (2) agréments. Les Ordres ont signalé qu'il serait très important que le poste-cadre responsable de l'École relève directement du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche afin de démontrer l'autonomie du poste-cadre et de la nouvelle École.

La directrice de l'OIIM encourage l'USB également à chercher à pourvoir au poste-cadre avec une personne détenant un doctorat. Si l'USB n'est pas en mesure de détenir une candidate ou un candidat ayant un doctorat, elle pourrait, selon l'OIIM, toujours

embaucher une personne détenant une maîtrise. Il n'est pas nécessaire que les diplômés de cycle supérieur de candidates et candidats soient dans le domaine des sciences infirmières, mais pour être admissible à devenir membre en règle de l'OIIM (une autre exigence importante du poste), le ou la titulaire du poste-cadre doit être resté actif dans les domaines de la santé.

Peter Dorrington indique qu'à la suite de cette rencontre, une recommandation sera déposée au Bureau des gouverneurs qui reprend les recommandations du Sénat relatives à la création d'une nouvelle unité académique collégiale autonome (« École des sciences infirmières et des études de la santé »).

De plus, cette recommandation indiquera que le poste de direction doit relever du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

Une discussion s'ensuit dans laquelle les éléments suivants sont soulevés par divers sénatrices et sénateurs : le nouveau poste doit porter le nom de doyenne ou doyen; l'importance pour les Ordres que le poste soit reconnu au même titre que les autres; quel est le plan si le poste est vacant à partir du 21 juin 2017.

**SÉNAT-0517-3 PROPOSITION** : Michel Verrette / Daniel Gagné

Que la personne responsable de la nouvelle École des sciences infirmières et des études de la santé porte le titre de doyenne ou de doyen et que la personne responsable de la nouvelle École des sciences infirmières et des études de la santé relève directement du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

17 EN FAVEUR  
1 CONTRE  
6 ABSTENTIONS  
ADOPTÉE

**Section C : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE**

- C1. Rapport du recteur  
Le recteur présente et commente les points saillants de son rapport
- C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (aucun rapport)

**Section D : PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**Section E RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS**

- E1. Faculté des arts et Faculté des sciences  
Le doyen donne un bref rapport verbal.
- E2. Faculté d'éducation et des études professionnelles (rapport reçu à titre d'information)
- E3. École technique et professionnelle  
La directrice donne un bref rapport verbal.
- E4. Division de l'éducation permanente  
La directrice donne un bref rapport verbal.
- E5. Bureau de développement et des communications  
Le directeur donne un bref rapport verbal.
- E6. Direction des services aux étudiants (aucun rapport)

**Section F RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS**

- F1. Bureau de direction (aucun rapport)

- F2. Comité d'études des cours et des programmes  
Peter Dorrington présente le rapport du CCEP
- SÉNAT-0517-4 PROPOSITION** : Peter Dorrington / Mélanie Cwikla  
QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours CM 136 *Animation pour Internet* et CM 137 *Projet d'intégration* et la suppression des cours CM 134 *Animation pour Internet I* et CM 135 *Animation pour Internet II* telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2017.
- ADOPTÉE
- SÉNAT-0517-5 PROPOSITION** : Peter Dorrington / Stéfán Delaquis  
QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout de cours EDUB 7113 *Éducation pour un avenir viable* telle que soumise par la FECP, pour mise en vigueur en septembre 2017 et sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.
- ADOPTÉE
- SÉNAT-0517-6 PROPOSITION** : Peter Dorrington / Michel Verrette  
Que le Sénat adopte le calendrier d'évaluation des programmes tel que présenté.
- ADOPTÉE
- F3. Comité de la bibliothèque (aucun rapport)  
F4. Comité d'appel (aucun rapport)  
F5. Comité de mérite
- SÉNAT-0517-7 PROPOSITION** : Stéfán Delaquis / Saïd Bouthaïm  
Que le Sénat passe à huis clos à 12 h 20.
- ADOPTÉE
- SÉNAT-0517-8 PROPOSITION** : Saïd Bouthaïm / Mélanie Cwikla  
Que le Sénat retourne en session régulière à 12 h 25.
- ADOPTÉE
- F6. Comité de développement de la recherche (aucun rapport)  
F7. Comité pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains (rapport reçu à titre d'information)
- Section G RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS**  
G1. Aucun rapport.
- Section H RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA**  
H1. Aucun rapport.
- Section I AFFAIRES NOUVELLES**  
Aucune.
- Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**  
J1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 22 juin 2017 à 11 h 30 au Salon Sportex.
- Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE**  
Peter Dorrington propose la levée de la séance à 12 h 35.

Le secrétaire,

Stéphane Dorge